

DIRECTION REGIONALE DE

L'ENVIRONNEMENT

BASSE-NORMANDIE

No inv: 3431

DATE: 6/12/94

07.01-02/5577

**Suivi des populations nicheuses**  
**dans le**  
**Parc Naturel Régional**  
**des Marais du Cotentin et du Bessin**

Résultats 1992 :

Les non-passereaux

**Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)**

**Busards (*Circus* sp.)**

**Râle des genêts (*Crex crex*)**

**Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)**

**Courlis cendré (*Numenius arquata*)**

**Barge à queue noire (*Limosa limosa*)**

Gérard Debout et Alain Chartier

Etude réalisée par le GONm

à la demande du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin

Octobre 1992



## Introduction

Première partie du bilan des études menées en 1992 dans les marais de Carentan, ce rapport concerne les espèces non-passereaux, relativement localisées.

Ces oiseaux sont le plus souvent rares et, à ce titre, ils sont considérés comme devant faire l'objet de mesures de protection. Ainsi, cigogne blanche, busards, râle des genêts, marouette ponctuée et hibou des marais font partie de l'annexe 1 de la directive européenne 79/409.

Anatidés et limicoles sont pris en compte dans plusieurs critères de classement pour les ZPS, ZICO et au titre de la Convention de RAMSAR.

## LA CIGOGNE BLANCHE (CICONIA CICONIA)

### R sultats :

Il faut tout d'abord noter l'hivernage d'un oiseau m le au Mont   Graignes. Ceci est tout   fait exceptionnel : jusqu'ici, un seul cas d'hivernage avait  t  constat  en Normandie et doit  tre probablement mis sur le compte de la douceur de l'hiver 1991-1992.

Les vraies arriv es ont eu lieu   partir du 4 mars, avec le retour du m le sur l'aire de Saint-Fromond.

Huit sites ont  t  occup s en 1992 dont cinq ont connu un succ s puisque des jeunes s'en sont envol s.

\* Trois des nids qui ont permis l'envol de jeunes  taient occup s en 1991, ce sont ceux de :

**Graignes** :  cllosion vers le 7 mai, 4 poussins   l'envol,

**Saint-Fromond** :  cllosion vers le 7 mai, 3 poussins   l'envol,

**Saint-Germain-du-Pert** :  cllosion vers le 17 juin, 3 poussins   l'envol.

\* Deux nouveaux sites ont h berg  des couples qui ont r ussi, ce sont ceux de :

**Saint-Georges-de-Bohon** :  cllosion vers le 22 mai, 4 poussins   l'envol,

**Auvers** :  cllosion vers le 1  juin, 2 poussins   l'envol.

\* Enfin, en trois sites, des tentatives de nidification ont eu lieu :

**Picauville** : un couple construit un nid mais ne pond pas,

**Canchy** : un couple construit deux nids mais ne pond pas,

**Tr vi res** : un couple construit un nid mais ne pond pas.

Huit couples ont donc  t  pr sents dans les marais du Cotentin et du Bessin cette ann e, soit une progression remarquable par rapport   l'an dernier (trois couples). Cette installation de nouveaux couples, probablement inexp riment s, aurait pu faire baisser la production en jeunes, mais ce ne fut pas le cas : en 1992, cinq couples ont permis l'envol de 16 poussins, soit 3,2 jeunes par nid. L'an dernier, trois couples avaient produit 10 jeunes, soit 3,3 jeunes par couple. Le nombre moyen de jeunes   l'envol pour les nich es r ussies, calcul  sur la p riode 1971-1990, est de 2,73 en Normandie (Chartier 1992).

Il faut souligner l'int r t "g ographique" des nouvelles implantations qui  tendent nettement vers l'ouest la zone occup e par les nicheurs,   la fois vers l'ouest et l'est des marais la zone occup e par les couples qui ont tent  de nicher.

En 1992, le PNR a accueilli la moitié des couples ayant fréquenté un nid (8 sur 16) et des couples nicheurs (5 sur 10) de Normandie. De plus, ces couples ont produit presque les deux-tiers des jeunes à l'envol (16 sur 26).

De nombreuses observations d'oiseaux non nicheurs ont eu lieu, en particulier près de nids occupés :

- 3 à Saint-Fromond le 13 mai,
- 3 à Auvers le 17 mai,
- 6 à Graignes le 04 juin,
- 4 à Saint-Georges-de-Bohon le 04 juin,
- 16 derrière une ensileuse à Canchy à la mi-juin,
- 5 à Saint-Germain-du-Pert le 10 juillet et 4 le 14.

Si on suppose qu'à chaque fois les deux membres du couple sont présents (ce qui n'est pas assuré), cela signifie qu'il y avait respectivement 1, 1, 4, 2, 14 et 3 oiseaux s'approchant des nids occupés, mais non nicheurs. Un combat a même conduit à l'éviction d'un adulte déjà nicheur : à Saint-Germain-du-Pert, le premier mâle arrivé le 27 avril, bagué, a été évincé après une bataille par un autre mâle, non bagué, le 12 mai.

D'autres observations de cigognes ont été faites en divers autres lieux : Appeville, Bricqueville, Carentan, Colombières, Mandeville-en-Bessin, Neuilly-la-Forêt, Saint-André-de-Bohon, Trévières, Vouilly, etc ... (liste non exhaustive).

### **Commentaires :**

L'opération d'inventaire des sites favorables à la reproduction de la cigogne blanche est actuellement en voie d'achèvement : 120 arbres ont été repérés et la phase de signature de conventions avec les propriétaires est finie. L'édification de plate-formes destinées à accueillir des nids est bien engagée.

Le combat, qui a conduit à l'éviction d'un adulte nicheur à Saint-Germain-du-Pert, conforte l'hypothèse que nous avons faite : un des facteurs limitants est le nombre de sites de nids, ce qui justifie l'opération plate-forme à cigognes actuellement menée. On peut espérer que le retour, au bout de quelques années, des jeunes nés sur place accroîtra les effectifs nicheurs dans le futur.

## LE BUSARD DES ROSEAUX (CIRCUS  RUGINOSUS)

### R sultats :

Les sites occup s en 1992 par le busard des roseaux sont :

**R serve naturelle de la Sangsuri re/Doville** :  cllosion vers le 20 mai, envol de 3 jeunes.

**Marais du Mesnil, Tourbi re et Bassins/Auvers et Saint-Jores** : un couple fr quente le site, nid non recherch .

**Marais du Rivage, Canal des Espagnols, site 1/Auvers** : un premier nid en construction fin avril conna t un  chec et est abandonn  mi mai ; un second nid est construit tout aussit t (ponte de remplacement du m me couple),  cllosion vers le 13 juin, envol de 4 jeunes.

**Marais du Rivage, Canal des Espagnols, site 2/Auvers** :  cllosion vers le 27 juin, envol de 3 jeunes.

**R serve de chasse/Saint-Georges-de-Bohon** :  cllosion vers le 1  juin, nid d truit par un carnivore.

**Marais de Cap/Montmartin-en-Graignes** :  cllosion vers le 20 mai, envol de 5 jeunes.

**Marais de Fetz/Graignes** :  cllosion vers le 25 mai, envol de 1 jeune.

**Polder du Flet/Les Veys** :  cllosion vers le 20 mai, envol de 4 jeunes.

**R serve du GONm, site 1/Colombi res** : envol de 2 jeunes.

**Marais, site 2/Colombi res** : parade, nid non recherch , r ussite inconnue.

De nombreuses observations de busards ont  t  faites en dehors de ces sites indiquant que probablement des oiseaux non nicheurs  taient pr sents dans les marais. Il est difficile, cependant, d'assurer que certains de ces oiseaux ne sont pas des nicheurs en chasse. Chez cette esp ce, il est difficile d'identifier   coup s r les adultes des immatures, car de nombreuses variations de plumage existent ; d'autre part, la migration de printemps se prolonge tard en saison. Des observations peuvent tr s bien se rapporter   des immatures non nicheurs ou erratiques (Chartier 1982). Seule, une observation prolong e de l'activit  de chaque oiseau peut permettre de distinguer les nicheurs des migrants et autres vagabonds.

Les communes suivantes ont permis des observations : Appeville, Houtteville, Br vands, Gorges, La Cambe, Longueville, Monfr ville, Saint-C me-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Vouilly, ... (liste non exhaustive).

Il faut noter toutefois l'observation d'un couple sur Appeville-Houtteville, apparemment en parade, le 13 mai.

## **Commentaires :**

Alors que quatre couples avaient été localisés en 1991 dans le périmètre du PNR (Debout 1991), dix couples cantonnés l'ont été en 1992. Tous les sites de l'an dernier ont été réoccupés cette année.

Au total, des sept nids dont nous savons qu'ils ont été menés à bien, 22 jeunes se sont envolés.

Le pronostic établi l'an dernier se confirme : la population nicheuse du busard des roseaux progresse. Cette évolution devrait se poursuivre, d'autant plus que cette espèce est beaucoup moins inféodée aux pullulations de campagnols que les autres busards.

## **LE BUSARD SAINT-MARTIN (CIRCUS CYANEUS).**

### **Résultats :**

Deux couples ont niché de façon certaine en 1992 dans les marais :

**Réserve du GONm, site 1/Colombières** : envol de 2 jeunes.

**Marais de Cap/Montmartin-en-Graignes** : éclosion vers le 25 juillet, nid probablement détruit par des chiens de chasse.

Un troisième couple a peut-être niché dans le secteur du marais de Sainte Anne - Marais du Gravier à Gorges.

### **Commentaires :**

Le retour du busard Saint-Martin comme nicheur, pronostiqué l'an dernier (Debout 1991), a eu lieu. La dernière nidification connue dans les marais remonte à 1981 à la Sangsurière/Doville.

## LE BUSARD CENDRE (CIRCUS PYGARGUS)

### Résultats :

Six couples ont niché cette année (aucun à la Sangsurière), les six sites sont :

**Marais du Rivage et Canal des Espagnols, site 1/Auvers** : échec du 1<sup>o</sup> nid : nid ensilé fin juin ; le couple tente une nouvelle nidification. La parcelle est ensilée mi-juillet : nouvel échec.

**Marais du Rivage et Canal des Espagnols, site 2/Auvers** : éclosion vers le 5 juillet, échec dû à un orage violent.

**Marais de Cap, site 1/Montmartin-en-Graignes** : éclosion vers le 21 juin, envoi de 4 jeunes.

**Marais de Cap, site 2/Montmartin-en-Graignes** : éclosion vers le 15 juin, envoi de 1+ jeune.

**Marais du Rotz/Graignes** : échec du nid : nid ensilé le 25 juin.

**Marais/Saint-André-de-Bohon** : éclosion vers le 21 juin, envoi de 4 jeunes.

Un couple supplémentaire a peut-être niché à Saint-Hilaire-Petitville.

A la Sangsurière, une seule observation d'un individu femelle a été faite le 24 avril.

### Commentaires :

C'est la seconde année que le busard cendré ne se reproduit pas à la Sangsurière. Des hypothèses émises l'an dernier, la première, que nous considérons peu probable, c'est à dire l'éventuelle concurrence du busard des roseaux, n'est donc pas à retenir puisque cette année les deux espèces ont niché côte à côte en plusieurs sites.

Restent deux hypothèses :

\* la fermeture du milieu consécutive à l'abandon de la fauche en damier à la Sangsurière.

\* la diminution locale du nombre de rongeurs.

Cette dernière hypothèse est, elle aussi, assez peu probable, le busard cendré étant très éclectique quant à son alimentation puisque nous l'avons vu, il y a quelques années, capturé des oiseaux et des reptiles à la Sangsurière.

La situation de la Sangsurière ne doit pas masquer le fait que six, peut-être sept, couples de busard cendré ont niché en 1992 dans les marais, effectif jamais noté jusqu'à présent.

L'augmentation substantielle du nombre de busards gris (cendré et Saint-Martin) est à mettre en parallèle avec l'abondance des rongeurs dans les marais. Aussi bien dans la vallée de l'Aure que dans celle de la Taute, il était facile d'observer des campagnols traverser les chemins, indice probant d'une grande abondance de micromammifères. Il est fort dommage que cette conjoncture favorable ne se soit pas concrétisée par un nombre de jeunes à l'envol plus conséquent car, malheureusement, trois seulement des nids ont permis un envol de jeunes (au-moins neuf au total). Deux des échecs sont imputables à des ensilages précoces, totalement incompatibles avec la protection du patrimoine naturel (ces fauches meurtrières ne détruisent évidemment pas que des busards, ni que des oiseaux).

## LE RALE DES GENETS (CREX CREX)

En 1992, pour retrouver des râles chanteurs, nous avons procédé en deux étapes : tout d'abord, une recherche individuelle de sites éventuellement occupés. Ensuite, à partir de fin mai, des sorties ont été coordonnées sur des sites sélectionnés.

La méthode employée consiste, de jour et de nuit, à écouter d'éventuels râles chanteurs. L'audition doit se faire dans des conditions précises : sans pluie, ni vent, de mi-mai à début juillet (si possible de mi-mai à mi-juin), et pour les sorties nocturnes de 22 h à 1 h du matin. La repasse du chant au magnétophone a été utilisée.

### Résultats :

#### 1° Vallée de la Douve

##### Marais/Varenguebec

2 chanteurs en 1991

1992 :        2 chanteurs le 7 mai  
                  1 chanteur le 11 mai

##### Marais de la Bastille/Picauville - Beuzeville la Bastille

1 chanteur en 1991

pas de chanteur en 1992

##### Marais de la Rue Mary/Saint Côme du Mont

1 chanteur en 1991

pas de chanteur en 1992

##### Marais du Breuil/Houtteville

rien en 1991

1992 :        1 chanteur le 12 mai  
                  3 chanteurs le 29 mai  
                  1 chanteur le 11 juin

##### La Picotière/Appeville

rien en 1991

1992 :        1 chanteur le 29 mai  
                  2 chanteurs le 11 juin

### **Marais de Vindelonde/Appeville**

rien en 1991

1992 : pas de chanteur ou peut- tre un de ceux du marais du Rivage ?

### **Marais du Rivage/Auvers**

rien en 1991

1992 : 5 ou 6 chanteurs le 27 juin



1 famille de 4   5 jeunes volants lev s par une faucheuse le 26 juillet

### **Marais de Pommenauque/Auvers, M autis et Carentan**

rien en 1991

1992 : 1 chanteur le 13 mai (site A)

1 chanteur le 23 mai (site A)

2 chanteurs le 15 mai (site B)

2 chanteurs le 10 juin (site B)

1 chanteur le 10 juin (site C)

## **2  Vall e de la Taute**

### **Marais de l'Ermitage/Saint Andr  de Bohon**

rien en 1991

1992 : 1 chanteur le 27 juillet

### **Marais/Graignes**

non prospect  en 1991

1992 : 2 chanteurs le 26 juin

### **Marais/Montmartin-en-Graignes**

non prospect  en 1991

1992 : 1 chanteur le 12 mai

5   6 chanteurs le 4 juin

### **Marais/Saint Hilaire-Petitville**

1 chanteur en 1991

pas de chanteur en 1992

**3°/ Vallée de l'Aure****Marais/Saint-Germain-du-Pert**

non prospecté en 1991

1992 : 1 famille de 5+ poussins de 2 à 4 jours, découverte par la fauche le 27 juillet : 4 seront capturés par des goélands, le cinquième, recueilli, mourra le lendemain.

**4°/ Aval de Carentan****Les grèves/Saint-Côme-du-Mont et Brucheville**

non prospecté en 1991

pas de chanteur en 1992.

**Commentaires :**

25 à 28 chanteurs ont été repérés de nuit en 1992 et, lors de la fenaison fin juillet, deux familles ont été découvertes, l'une des deux a été détruite. Au total, ce sont donc 27 à 30 "couples" qui ont été repérés cette année. Cinq chanteurs avaient été repérés de nuit en 1991. Trois des sites positifs de 1991 se sont révélés négatifs en 1992, mais les observateurs se sont en fait attachés sur d'autres sites, en particulier les secteurs de la basse vallée de la Douve (rive droite) et la vallée de la Taute. Par rapport à 1991, il y a donc eu, en 1992, une très nette progression du nombre de chanteurs de râle des genêts repérés dans les marais et on peut donc considérer que 30 chanteurs ou "couples" ont été localisés en 1991-92 dans les marais de Carentan.

64 chanteurs diurnes avaient été recensés en 1981-83 (Debout 1985). Kapps (1984) a proposé plusieurs méthodes d'estimation des effectifs des marais ce qui a permis d'estimer les populations nicheuses de râle des genêts comme étant comprises entre 270 et 640 chanteurs (Debout 1991).

Duclos (1988) et Lang (1989) ont montré que si les recensements diurnes ne permettaient pas, loin s'en faut, de recenser tous les chanteurs, les comptages nocturnes ne permettaient pas non plus de recenser facilement tous les chanteurs. Le résultat dépend de plusieurs facteurs : la date, la météorologie, la durée du décompte. Des décomptes ponctuels entre 23 heures et 1 heure du matin, comme nous les avons réalisés cette année, ne pourraient permettre, parfois, de recenser que la moitié des chanteurs présents ! Même compte tenu de ces remarques, l'effectif actuel dans les marais ne doit pas dépasser 60 chanteurs, soit une population divisée par 4 à 10 par rapport aux années 1981-1984.

Aucun chanteur n'avait été entendu en 1991 dans les marais suivants : marais de la Sangsurière et de Ladriennerie à Denville, marais du Port aux Moitiers-

en-Bauptois, ceux de la Couture et de la Vienville   Picauville-Pont-l'Abb , le secteur de l'Isle Marie   Picauville, le marais des Mottes sur les communes de Blosville, Carquebut et Liesville, le Becquet   Liesville-sur-Douve, les rives de la Douve   Houtteville et Liesville sur Douve, le Boujamet   Houesville, marais du Fresnay   Tribehou, marais du Fresnay et de Morfleur sur les communes de Tribehou et du Mesnil Angot, vall e de la Vire, marais du Village des Mi res   Saint-Jores, marais du Mesnil   Auvers, les Rouges Pi ces   March sieux, la r serve de chasse   Saint-Georges-de-Bohon, marais de Colombi res et Ecrammeville.

En 1992, presque tous ont  t  parcourus de jour, plusieurs de nuit : aucun chanteur n'y a  t  entendu.

## **LA BECASSINE DES MARAIS (GALLINAGO GALLINAGO)**

Excellente indicatrice du niveau d'eau, la bécassine des marais n'avait pas été retrouvée en 1992, bien qu'activement recherchée dans tous les sites connus.

En 1992, l'accroissement de l'hygrométrie en avril a peut-être été trop tardif pour retenir véritablement des bécassines nicheuses. Plusieurs sites ont fait l'objet de visites crépusculaires destinées à détecter d'éventuelles bécassines nicheuses :

- Sangsurière et Ladriennerie à Doville,
- Saint-Jores et Auvers (marais du Mesnil et marais du Rivage) dans la vallée de la Sève-Douve,
- Saint-André et Saint-Georges-de-Bohon, Saint-Hilaire-Petitville dans la vallée de Taute,
- Brévands en baie des Veys.

Plusieurs observations ont été faites jusqu'à fin avril. Les données les plus tardives, d'oiseaux isolés n'ayant aucun comportement de nicheur, ont été réalisées à Saint-Georges-de-Bohon le 17 mai et à Appeville le 19.

On ne peut qu'être inquiet quant à l'avenir de la bécassine dans le périmètre du parc : son retour dépend de la restauration des inondations hivernales et du maintien printanier de l'affleurement de la nappe.

## **LE COURLIS CENDRE (NUMENIUS ARQUATA)**

### **R sultats :**

#### **1 / Secteur 1 : Vall e du Gorget secteur amont de la Douve**

##### **Marais de Saint Sauveur de Pierrepont**

1 couple en 1991

1 couple en 1992

##### **Marais de Sangsuri re/Doville**

2 couples en 1991

3   4 couples en 1992

##### **Anse/Catteville**

1 couple en 1991

0   1 couple en 1992

##### **Marais de Ladriennerie/Doville**

3   5 couples en 1991

3   4 couples en 1992

##### **Marais/Varenguebec**

2   3 couples en 1991

2   3 couples en 1992

##### **Marais/Les Moitiers-en-Bauptois**

2   3 couples en 1991

2   4 couples en 1992

**Bilan** : de Saint-Sauveur-de-Pierrepont aux Moitiers-en-Bauptois :

\* 18   33 couples en 1981-82

\* 11   16 couples en 1991

\* 11   17 couples en 1992

Le marais de Saint-Pellerin (0 couple en 1991) n'a pas  t  recens  en 1992.

#### **2 / Secteur 2 : aval de la vall e de la Douve**

##### **Marais/Cretteville**

1 couple en 1991

2 couples en 1992

**Marais des Mottes/Liesville-sur-Douve et Blosville**

0 couple en 1991

1 couple en 1992

**Bilan** : de Pont-l'Abbé à Liesville-sur-Douve :

\* 1 couple en 1984

\* 1 couple en 1991

\* 3 couples en 1992

**3°/ Secteur 3 : vallée de la Sève**

**Marais de Saint-Jores**

0 couple en 1992

**Marais Sainte-Anne et du Gravier/Gorges**

0 couple en 1991

0 couple en 1992

**Marais du Mesnil/Auvers**

4 à 5 couples en 1991

3 à 4 couples en 1992

**Marais du Rivage/Auvers**

5 à 7 couples en 1991

5 couples en 1992

**Bilan** : vallée de la Sève :

\* 13 à 23 couples en 1981-1982

\* 9 à 12 couples en 1991

\* 8 à 9 couples en 1992

**4°/ Secteur 4 : vallée de la Taute**

**Marais de Tribehou, Montmartin-en-Graignes et Auxais**

0 couple en 1991

1 couple en 1992

**Réserve de Chasse/Saint-Georges-de-Bohon**

2 à 3 couples en 1991

4 à 5 couples en 1992

**Saint-Andr -de-Bohon**

0 couple en 1992

**Marais de Saint Hilaire/Saint-Hilaire-Petitville et Carentan**

0 couple en 1991

2 couples en 1992

**Bilan** : vall es de la Taute et de la Vire :

\* 12   20 couples en 1981-82

\* 2   3 couples en 1991

\* 7   8 couples en 1992

**Commentaires :**

Il y a donc, au total, pour les marais au sens strict, 27   33 couples de courlis cendr  en 1992 contre 22   30 en 1991. On peut donc consid rer qu'il y a l ger progr s ou globalement stabilit  des effectifs d'une ann e sur l'autre mais, de toutes fa ons,   un niveau bas par rapport au d but des ann es 1980 (44   77 couples, Debout et Lang 1985) et estimer la population actuelle totale des marais (compte tenu des sites normalement occup s et qui n'ont pas  t  recens s)   30+/-3 couples.

Cette situation globale masque des variations locales : les baisses d tect es en 1991 se confirment dans les secteurs 1 et 3. L'augmentation sensible de la petite population du secteur 2 ne suffit pas   les compenser. La reprise dans le secteur 4 est peut- tre due   de meilleures dates de recensement mais plus s rement aux efforts de gestion entrepris   la r serve nationale de chasse de Saint-Georges-de-Bohon.

L'an antissement de la population autrefois nicheuse   l'emplacement de la sabli re de Selsoif, en raison de l'exploitation du sable et de la tourbe, n'a  videmment jamais  t  compens  par un d placement des couples (ce qui permet de penser qu'une  ventuelle extension de la tourbi re de Baupte aura le m me effet sur les courlis encore nicheurs au marais du Mesnil).

De m me, la disparition des courlis nicheurs   Sainte-Anne et au Gravier semble bien irr m diable d'autant plus que l'ass chement de la p riph rie de la tourbi re actuellement exploit e est de plus en plus important.

Au Rivage, l'abandon du syst me mixte "p turage extensif et fenaison" pour la fauche seule est peut- tre la cause de la baisse des effectifs.

## LA BARGE A QUEUE NOIRE (LIMOSA LIMOSA)

### Résultats :

Il n'y a toujours qu'un seul site de reproduction certaine dans les marais :

**Marais du Rivage/Auvers** : au moins quatre couples nicheurs.

Cependant, le 17 mai, une barge, invisible, criait en vol (chant) sur la réserve de Saint-Georges-de-Bohon. Cet épisode fut sans suite.

Il faut noter, en outre, les observations très tardives de bandes de barges à queue noire, non nicheuses dans les marais, mais probablement non nicheuses non plus, plus au nord. En effet, les dates très tardives excluent des stationnements d'oiseaux en halte vers le nord, la barge à queue noire est, en effet, une nicheuse précoce. Ainsi :

- 32 individus, en plus des couples nicheurs, sont présents le 6 mai au Marais du Rivage, à Auvers,
- 48 au Port, à Carquebut, le 13 mai.
- 8, en plus des couples nicheurs, le 20 mai au Rivage,

### Commentaires :

En 1991, trois à quatre couples avaient été recensés : l'effectif est donc au moins stable, plus probablement en légère augmentation, sans retrouver cependant, le niveau maximal de huit à neuf couples du début des années 1980.

Les bandes d'oiseaux non nicheurs sont peut-être de futurs reproducteurs : pour cela, il faudrait que le niveau d'eau à leur retour d'Afrique, courant février et début mars, soit plus "attractif".

## AUTRES ESPECES NICHEUSES REMARQUABLES

### **Le canard pilet :**

Un couple est observ  le 20 mai sur la rive de la S ves, au marais du Rivage : ceci est un indice d'une nidification probable relativement encourageant. Les ann es pr c dentes n'avaient, en effet, pas permis de recueillir de tels indices.

### **La sarcelle d' t  :**

Plusieurs couples ont  t  observ s. Les donn es recueillies sont encore fragmentaires. Cependant, il en a  t  vu, mi-mai,   Ecrammeville dans la vall e de l'Aure,   Carquebut, au marais du Rivage   Auvers.

### **Le hibou des marais :**

Un couple a nich  pour la premi re fois dans les marais. C'est aussi la quatri me nidification certaine de Normandie depuis 20 ans. Cette reproduction a eu lieu   la r serve GONm de Colombi res ; l'envol de deux jeunes a eu lieu mi-mai.

Un autre site de pr sence de hibou des marais a  t  rep r  mi-juin, dans le communal de Saint-C me-du-Mont. Cependant, il n'est pas totalement s r que ces oiseaux soient diff rents du couple nicheur de Colombi res puisqu'un mois d' cart s'est  coul  entre la derni re observation de Colombi res et celle de Saint-C me.

### **La marouette ponctu e :**

Pour la premi re fois au XX  si cle, des indices de nidification de la marouette ponctu e ont  t  recueillies dans les marais de Carentan. A l'occasion d'une recherche nocturne de r le des gen ts, le 10 juin, au moins trois chanteurs diff rents ont  t  simultan ment entendus de part et d'autre du Canal des Espagnols,   l'extr mit  orientale du Marais du Rivage (communes d'Auvers, M autis et Carentan). Cette esp ce fait partie de l'annexe 1 de la Directive Europ enne sur les Oiseaux.

### **Le vanneau hupp  :**

Cette esp ce souffre d'une trop faible hygrom trie du sol. La l g re am lioration de ce facteur en 1992 n'a pas  t  suffisante pour permettre au vanneau de progresser.

Le r seau de points STOC (Debout 1992) montre que le vanneau est une esp ce caract ristique des prairies p tur es :

**Nombre de contacts**

Séries	prairies de fauche	prairies pâturées
vanneau huppé :	8	40

L'espèce décline d'une année sur l'autre, de 1991 à 1992, malgré les précipitations de la fin du mois d'avril :

Période	avril		mai-juin	
	1991	1992	1991	1992
vanneau :	11	5	11	4

Il est probable que le vanneau qui arrive sur ses sites de nidification fin février, début mars (Debout 1989) n'a pas su tirer profit des pluies qui ont eu lieu à partir de fin avril.

La comparaison de quelques recensements ponctuels effectués permet de se rendre compte de l'ampleur de l'évolution sur une plus longue période, depuis les années 1980 :

**Anse de Catteville :**

3 couples en 1981,  
0 en 1992,

**Sangsurière et Ladriennerie :**

23++ couples en 1981,  
13 à 14 en 1992,

**Marais du Mesnil :**

40 ± 10 couples en 1983,  
19 à 24 couples en 1992,

qui semblent indiquer une baisse nette, mais par contre :

**Montfréville3 :**

3 ± 1 couples en 1981,  
14 à 15 couples en 1992,

Cette augmentation locale est sans doute due à un déplacement des couples qui nichaient sur les communes de la Cambe et de Colombières jusqu'en 1992. Ce transfert s'est aussi traduit par l'arrivée de 2 couples sur Trévières)

### **Saint Fromond**

10 couples en 1984,  
10+ couples en 1992.

Ces sites ont été choisis au hasard puisqu'ils ont été recensés, sans concertation cette année, par différents observateurs. Si on leur accorde une valeur d'échantillon, nous obtenons :

79 ± 11 couples en 1981-84,  
59 ± 3 couples en 1992.

Un quart des effectifs environ a disparu en 10 ans (extrêmes : 10 à 38 % selon les estimations que l'on utilise). 700 à 1400 couples avaient été recensés en 1981-82 (Debout et Lang 1985). 300+/-230 couples ont donc disparu. L'ampleur de la fourchette d'estimation montre la nécessité d'un recensement global pour se rendre compte de l'ampleur réelle du déclin.

### **Le chevalier combattant :**

Sa reproduction a été envisagée au début des années 1980. Récemment aucune donnée ne pouvait y laisser penser. C'est pourquoi deux données obtenues cette année méritent d'être signalées, même si la probabilité qu'elles ne concernent que des migrateurs est forte :

- six combattants dont 2+ mâles en plumage nuptial le 13 mai au Port à Carquebut,

- neuf le 20 mai dont des mâles en plumage nuptial au Marais du Rivage à Auvers.

## Conclusion

1992 sera donc, au total, une meilleure année que 1991. Toutefois, il faut tempérer cet optimisme car toutes les espèces ne sont pas également concernées : ce sont les espèces liées aux milieux ouverts, busards, hibou des marais, mais aussi caille des blés (Debout 1992) qui ont le plus progressé. Ce sont des espèces rares et cette implantation ou cette progression doivent être considérées comme un enrichissement du patrimoine naturel des marais.

Les espèces les plus liées à l'eau, limicoles, rallidés, anamidés, ont globalement connu une meilleure année que l'an dernier mais l'arrivée des pluies a été un peu trop tardive pour faire sentir véritablement ses effets et ce, d'autant plus, que la gestion du niveau d'eau, prétendument destinée à améliorer la production agricole, ne tient pas compte des conséquences sur le patrimoine naturel.

Sur le plan patrimonial, la cigogne blanche, les busards des roseaux, Saint-Martin et cendré, le râle des genêts, la marouette ponctuée, le hibou des marais (espèces de l'annexe 1 de la Directive 79/409) ont connu une bonne année. Les busards cendré et des roseaux ont dépassé le seuil de sélection de 1 % (5 couples), deux nouvelles espèces d'intérêt international sont "apparues" : le hibou des marais et la marouette ponctuée.

A l'inverse, le statut de la bécassine de marais et du vanneau huppé, les espèces les plus liées au milieu humide, est très inquiétant.

## Références

- Chartier, A. (1982) - Première nidification prouvée et statut du busard des roseaux en Normandie. *Le Cormoran*, 4 (5) 24 : 231-235.
- Chartier, A. (1992) - Population de la cigogne blanche en Normandie : histoire et répartition, mesures de protection, in Actes du Colloque International "Les Cigognes d'Europe" : 94-98.
- Debout, G. (1985) - Le rôle des genêts en Normandie. *Le Cormoran*, 5 (3) 27 : 162-198.
- Debout, G. (1991) - Suivi des populations nicheuses dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin : résultats 1991. GONm. PNR des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapport dactylographié, 66 pages + annexe cartographique.
- Debout, G. (1992) - Suivi des populations nicheuses dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Résultats 1992 : les passereaux. GONm. PNR des Marais du Cotentin et du Bessin. Rapport dactylographié, 40 pages.
- Debout, G. et Lang, B. (1985) - Les limicoles nicheurs continentaux. *Cormoran*, 5 (4) 28 : 271-276.
- Duclos, G. (1988) - La rôle des genêts dans les prairies des marais de Carentan. GONm. IUT de Tours. Rapport dactylographié, 37 pages.
- Kapps, C. (1984) - Impact des aménagements hydrauliques sur la nidification des oiseaux dans les marais de l'isthme de Carentan. 1 Acquisition des données. GONm. DDAF de la Manche. Rapport dactylographié, 44 pages.
- Lang, B. (1989) - Pour un suivi des populations nicheuses de rôles des genêts dans les marais de Carentan. GONm. DDAF de la Manche. Rapport dactylographié, 17 pages.

## Remerciements :

Ce suivi a été rendu possible grâce à la participation de Christophe Aulert, John Boxall, Régis Brisset, Alain Chartier, Claire Debout, Gérard Debout, Jocelyn Desmares, Jean-François Elder, Yann Gary, Christiane Hémery, Jean-Marc Joly, André Leflamand, Philippe Leneveu, Olivier Pouchard, Philippe Spiroux, Jean-Baptiste Wetton. Merci à eux tous.